

Arrêté

Fixant la composition de la commission de sélection par la voie contractuelle d'agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des Techniciens de recherche et de formation, BAP J, Technicien-ne en gestion administrative, organisée par l'Université Paris XIII dénommée USPN, Université Sorbonne Paris Nord.

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord dit USPN

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaires relatives à la fonction publique de l'état ;

Article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Article L 5212-13 du code du travail ;

Article 6 sexies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de la classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection par la voie contractuelle dans le corps des Techniciens de recherche et de formation, *BAP J, Technicien-ne en gestion administrative*, réservée aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et organisée par l'Université Paris XIII dit USPN est composée ainsi qu'il suit :

Madame Alexandra LEPINE, directrice de la recherche, Présidente, Université Sorbonne Paris Nord-Villetaneuse.

Monsieur Marc BERANGER, responsable adjoint du service relations entreprise de l'Institut Galilée, Université Sorbonne Paris Nord-Villetaneuse.

Madame Aurélie SAVIGNY, Référente handicap, Université Sorbonne Paris Nord-Villetaneuse.

Monsieur Johann MILLAN, Responsable administratif et financier de l'Institut d'études européennes, Université Paris 8, Saint Denis.

Madame Marine MAGOT, suppléante, Responsable du Pôle accompagnement des personnels, conseillère mobilité carrière, responsable recrutement, Université Sorbonne Paris Nord-Villetaneuse.

Article 2 : Le président de l'Université Paris XIII dit USPN, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villetaneuse le 20 mai 2024

P.le Président de la République,
Le Directeur général des services Adjoint,
Directeur des Ressources Humaines
de l'Université Paris 13

Fernando VIEIRA

